

servir pour rentrer dans ses droits. Il lui indiqua les pièces qui lui sont nécessaires qui étaient en dépôt chez les RR. PP. Récollets à leur insu ; et s'étant conformés à cet avis, les Séminaristes par leurs adulations ont porté M. l'Evêque à abandonner le Chapitre pour les soutenir dans leurs injustes prétentions. Ce prélat a si bien pris ces intérêts à cœur, qu'il s'est porté à l'extrême de menacer ces pauvres chanoines qu'il les ferait sousscrire à ses volontés et qu'il ferait venir des lettres de cachet pour les y assujettir. Vous conviendrez, Monseigneur, que ces menaces sont hors de propos et je puis même vous certifier qu'elles sont déplacées, M. l'Evêque ne pouvant que se louer de la déférence et du respect que les chanoines en général et chacun d'eux en particulier ont pour lui ; j'en ai une parfaite connaissance, et si je n'étais instruit par moi-même de tous ces mauvais traitements et d'une infinité de circonstances qui y ont rapport, je ne me hazarderais pas à vous en faire des représentations pour le Chapitre surtout contre leur prélat. Je suis, etc."

Le chanoine de la Corne partit de Québec le 8 novembre 1750 et arriva à l'Isle de Ré le 13 décembre suivant. Nous allons commencer à publier ses lettres, dont la collection n'est pas complète ; en même temps nous continuerons celles de M. De L'Orme, et nous ajouterons quelques autres documents inédits qui feront mieux comprendre le procès qui allait commencer.

M. de la Corne écrivait très mal et il oubliait souvent de mettre la date, ce qui n'est pas un mince embarras pour l'éditeur. Nous ferons notre possible pour choisir dans tout cela ce qui peut intéresser et instruire davantage. D'abord le compte rendu suivant, que le chanoine addressa au Chapitre, montrera quel fut son itinéraire, et ce qu'il dépensa d'argent de Québec à La Rochelle, puis à Paris, Versailles, Maubec, Orléans, La Rochelle encore et retour à Paris.